



**FEDERATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT, DE LA CULTURE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

FORCE OUVRIERE

Section Départementale de l'Eure
17 ter, rue de la côte Blanche, 27 000 Evreux
Téléphone : 02 32 33 01 11 Mail : snudifo27@gmail.com

Déclaration de la FNEC FP FO à la formation spécialisée du 21 novembre 2024

Madame la présidente,
Mesdames et messieurs les membres de la formation spécialisée,

Nous sommes réunis aujourd'hui dans un contexte de colère chez les personnels :

- D'une part, les annonces des mesures du gouvernement minoritaire relatives au budget 2025 sont une nouvelle attaque contre les services publics et les fonctionnaires : gel des salaires, suppressions de milliers de postes dans les services publics (4000 postes dans l'Education Nationale dont 3155 dans le 1er degré), 3 jours de carence, perte de 10% d'indemnisation au 4ème jour d'arrêt maladie, blocage des salaires, suppression de la GIPA, nouvelle « journée de solidarité », destruction de la Sécu ...

- D'autre part, les déclarations récentes d'un ancien président de la République au sujet de notre temps de travail et du ministre actuel de la Fonction publique, admirant Elon Musk et sa lutte « contre l'excès de bureaucratie » passent très mal auprès de nos collègues.

Ce contexte ne laisse guère de choix : appeler à la grève, la grève pour gagner, y compris avec l'interprofessionnel, ce que ne sont pas les journées de grève isolée.

A l'image de la grève illimitée annoncée par les cheminots à partir du 11 décembre, la FGF FO et la FNEC FP FO appellent tous les personnels à se mettre en grève 3 jours consécutifs du 10 au 12 décembre 2024 pour demander :

- L'abrogation de la réforme des retraites Borne-Macron
- L'annulation des 4000 suppressions de postes et la création des postes nécessaires
- L'abandon du « Choc des savoirs » et du Pacte
- La revalorisation des salaires sans contrepartie
- La suppression du jour de carence et l'abandon du projet d'augmenter à 3 jours de carence
- L'abandon du projet de journée supplémentaire de travail gratuit

Cette casse du service public voulue par le président Macron se traduit dans l'éducation nationale qui, de contre-réforme en contre-réforme, subit des attaques qui minent sa capacité à émanciper et instruire.

L'une d'entre elle, et non des moindres, est l'inclusion scolaire systématique et forcée pour laquelle de nombreuses fiches RSST ont été rédigées depuis la rentrée scolaire, à l'image de ces dernières années.

Avant de développer ce point de l'inclusion scolaire systématique et forcée, nous souhaitons vous indiquer, Madame la Directrice Académique, que nous n'acceptons pas que le GT RSST soit devenu un lieu où les dossiers sont passés en revue sans aucune réponse ni solution proposées par l'administration. Si les prochains GT RSST devaient se reproduire sous le même schéma que le dernier GT RSST, la FNEC FP FO demanderait l'étude des fiches RSST exclusivement en séance de la formation spécialisée comme le prévoit la réglementation

(articles 2-1 et 3-2 du décret modifié 82-453 du 28 mai 1982). Ces fiches SST traduisent dans la plupart des cas de la souffrance et méritent toute l'attention de la hiérarchie. Nous aurons un avis en ce sens.

Ainsi, avec les annonces budgétaires pour 2025, ce sont encore les élèves les plus fragiles qui sont les premières victimes de ces économies budgétaires, en particulier ceux en situation de handicap. Au lieu d'être accueillis dans des structures adaptées avec des personnels spécialisés, ils sont accueillis en établissement ordinaire où l'on demande aux personnels de s'adapter à tous les profils d'élèves. Les personnels ne supportent plus d'assister impuissants à la détresse d'enfants inscrits d'office en classe ordinaire faute de place en IME, ITEP ou dans les classes spécialisées et dont les droits à une scolarisation adaptée sont bafoués pour faire des économies budgétaires. Rappelons qu'en moyenne une place en établissement spécialisée coûte 46 000 € par an contre seulement 6 000 € dans le système « ordinaire ».

De plus, sous prétexte que certains **personnels** auraient été « **formés** » à la pratique de l'école inclusive, ils sont déclarés en capacité de prendre en charge un ou plusieurs élèves avec des handicaps différents dans le cadre leurs missions d'enseignement ou d'accompagnement et, de ce fait, **rendus responsables de leurs propres difficultés**.

Les personnels (AESH, enseignants, AED, ...) sont en souffrance en particulier quand ils sont confrontés à des situations et des élèves qui ne relèvent plus du scolaire mais du médical. Ils ne supportent plus de se substituer aux professionnels de la santé et du médico-social. Ils ne supportent plus de subir les violences verbales et physiques au quotidien ni de voir sacrifier la scolarité des élèves. Ils ne supportent plus d'être isolés et démunis dans la cour, les couloirs, les salles de « repli » avec des élèves qui ne peuvent pas supporter les contraintes de la classe et des apprentissages scolaires dans un cadre qui ne leur convient pas faute de place dans l'enseignement spécialisé.

Cette situation chaotique à l'école, à l'hôpital, en pédopsychiatrie, ITEP, IME, SESSAD... c'est le fruit des politiques menées depuis des années par des gouvernements qui s'emploient méticuleusement à détruire l'hôpital public, à détruire l'école, à casser l'enseignement spécialisé au nom d'une inclusion dogmatique.

Face au mépris et aux provocations, la FNEC FP FO 27 revendique :

- L'abandon de l'Acte II de l'école inclusive, des DAR, des PAS et des PIAL ;
- Le recrutement d'AESH avec une formation, un véritable statut de la Fonction publique et un vrai salaire ;
- Le recrutement immédiat de 100 AESH supplémentaires pour le département ;
- Le recrutement de tous les enseignants spécialisés et PsyEN-EDA pour restaurer des RASED complets pour 800 élèves ;
- La création de toutes les places en IME/ITEP pour tous les élèves qui attendent une place ;
- Le respect de toutes les notifications de la MDPH ;
- Le recrutement de soignants et de médecins à la hauteur des besoins en pédopsychiatrie (CMP, ...), l'ouverture de lits d'hospitalisation, notamment pour les adolescents en souffrance.

Concernant les membres des RASED, nous souhaitons que, sans attendre les préconisations de la visite effectuée à Verneuil, les constats entendus des personnels soient suivis immédiatement de moyens supplémentaires.

Par ailleurs, nous faisons le constat au quotidien du mal-être au travail des différents personnels (enseignants, AESH, AED, spécialisés, ...) dû à des conditions de travail de plus en plus dégradées par les contre-réformes successives.

L'une d'entre elles concerne plus spécifiquement les directeurs et directrices d'école pour qui la loi Rilhac introduit une délégation des compétences et des responsabilités accrues.

Le SNUDI FO 27 a mené une enquête auprès des directeurs et directrices d'école ce lundi. Déjà 10% des collègues ont répondu et le constat est édifiant !

Jugez-vous-même :

- 61% considèrent leurs conditions de travail comme moyennes ;
- 78% reconnaissent qu'elles se sont dégradées depuis 5 ans ;
- 87,8% déclarent qu'elles ont un impact sur leur santé, causant du stress (47,5%), des insomnies et de la fatigue (pour respectivement 20%) ;
- Ce qui pèse le plus dans leur quotidien c'est : la charge de travail jugée trop importante, le manque de considération de la part de l'institution et des parents ainsi que la gestion de l'école inclusive.

Ces personnels demandent essentiellement un allègement des tâches (et non une simplification), une augmentation du jour de décharge et la présence d'une aide administrative. En somme, tout ce que n'apporte pas la loi Rilhac, les transformant peu à peu comme des chefs d'établissement dont l'évaluation spécifique crée une angoisse et du stress supplémentaire.

Le SNUDI FO 27 revendique à nouveau l'abrogation de la loi Rilhac. À l'échelle locale, le SNUDI FO 27 demande l'organisation d'un groupe de travail ou d'une visite de la F3SCT sur la question de la direction d'école afin d'améliorer les conditions de travail de tous les directeurs et directrices.

Concernant le « choc des savoirs », 40 des 55 collèges de l'Eure ont répondu à l'enquête proposée par FO et nous interviendrons lors de cette formation spécialisée sur ce point. D'ores et déjà, **les commentaires des collègues parlent d'eux-mêmes sur les points suivants :**

- Dégradation des emplois du temps

« - Les barrettes entraînent souvent 2 h de cours de la même matière par jour (français, maths, hist-geo, anglais).

« - Les emplois du temps professeurs et des élèves sont compacts et rigides empêchant toute modification. »

« - Des emplois du temps "à trous" pour de nombreux enseignants. »

- Manque de professeurs dû au choc des savoirs

« - Sur le niveau 5e, il manquait un enseignant de français pour le groupe des élèves "à faible étayage" depuis la rentrée et l'enseignant du groupe intermédiaire en congé paternité n'est pas remplacé. La progression commune élaborée est donc inopérante... »

« - Faute de professeur de mathématiques, des élèves n'ont pas cours depuis la rentrée. »

« - Il nous manque un collègue pour deux classes de 4e en français. »

- Augmentation de l'intensité, du stress et du temps de travail

« - C'est une source de stress supplémentaire : trop d'élèves dans certains groupes, organisation compliquée, tensions entre collègues et avec les parents d'élèves qui sont contre cette réforme en grande majorité. »

« - C'est éprouvant. Une grande impression de perte de sens et de valeur. Un début d'année chaotique. Un gâchis de moyen : des Professeurs des Ecoles interviennent le mercredi pour du "soutien" : on sort les élèves de cours qu'ils doivent ensuite rattraper avec un camarade. »

- Une perte de sens, une impression de gâchis

« - Disparition du groupe classe, mission de professeur principal complexifiée, répartition anti-pédagogique des cours sur la semaine. »

« - Réforme stigmatisante pour les élèves. Á l'heure de phare, c'est bien dommage ! »

« - Des réunions parents professeurs 6^{ème} le 4 novembre avec des parents dont nous n'aurons plus les enfants au retour des vacances... »

« - Des réunions parents-profs avec des élèves qu'on a eus, mais qu'on n'a plus. »

« - Cette réforme est scandaleuse et dégrade les conditions de travail pour tous. Elle n'a fait qu'augmenter l'envie de quitter l'éducation nationale pour beaucoup de mes collègues. »
« - Nous n'avons pas pu constater pour l'instant d'intérêt notable pour les élèves. »

- Les effets de la réforme sur les conditions de travail des professeurs et les élèves sont catastrophiques.

Elle impose des réunions supplémentaires pour le suivi des groupes en Maths/Français dans 44,1 % des collèges.

49,2 % des collègues signalent que la mise en place des groupes a entraîné des tensions au sein de leur équipe pédagogique, que la mise en place des groupes a entraîné des tensions avec la direction dans 45,8 % des collèges.

Les emplois du temps comprennent davantage d'heures "de trous" : 67,8 %

61 % des collègues déplorent d'être contraint à suivre des progressions communes.

- Pour ce qui est des effets de la réforme pour les élèves et pour les parents le constat n'est pas meilleur.

Les élèves de 6e sont déstabilisés par les groupes : se trompent de classe, d'horaires, de cours : 41,9%

Certains élèves ont exprimé leur inquiétude ou leur peur à cause de leur affectation dans un groupe différent de leur classe : 67,4 %.

Certains parents ont exprimé leur inquiétude/peur à cause de leur affectation de leur enfant dans les groupes : 32,6 %.

79,7 % des collègues interrogés se prononcent pour l'abrogation de la réforme du "Choc des savoirs". Sur les 20 % restant, 10 % n'ont pas exprimé d'avis.

Madame la Directrice académique, cette réforme nuit aux personnels et aux élèves, elle compromet l'avenir des élèves et la santé des personnels.

Pour étayer notre revendication d'abrogation, nous demandons que la Formation Spécialisée élabore et envoie un questionnaire aux professeurs des collèges de l'Eure sur le choc des savoirs et que la formation spécialisée visite un collège pour mesurer le risque d'augmentation des risques psychosociaux liés à l'application de cette réforme. Certains collèges du public et d'autres du privé n'appliquent pas cette réforme. Pourquoi l'appliquer d'ailleurs si c'est pour tout dégrader ?

Nous vous remercions de votre attention et des réponses que vous apporterez à nos demandes d'explications.